

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 13 ET 14 DECEMBRE 2021**Point 4.1.6 de l'ordre du jour**
Cercle scolaire Bulle-Morlon
Renouvellement partiel de l'équipement informatique
1. Introduction

Les établissements scolaires sont équipés de valises ou de chariots informatiques contenant des ordinateurs portables à disposition des classes pour une utilisation ponctuelle.

2. Objet du crédit

126 ordinateurs portables sont actuellement utilisés pour l'enseignement de l'informatique dans l'ensemble du cercle scolaire. Sur ces 126 ordinateurs, 43 ont été achetés en 2011 et 54 en 2013. Les disques durs de ces 97 ordinateurs ont été changés en 2018, afin de prolonger quelque peu leur durée de vie. Ce matériel informatique, qui a donc entre 8 et 10 ans, n'est plus compatible avec le fonctionnement de certains logiciels actuels. Les 29 ordinateurs restants sont plus récents et peuvent encore être utilisés quelques années. Pour information, le centre de compétences FRITIC recommande le renouvellement du parc informatique environ tous les 6 ans.

Il est donc proposé de remplacer ces 97 ordinateurs portables, afin de disposer d'un parc informatique non seulement adapté aux logiciels actuels, mais également le plus homogène possible, permettant un service de support plus efficient.

Concernant les 97 portables actuels, ils seront laissés à disposition des élèves tant qu'ils seront fonctionnels, puis détruits ou donnés, suivant l'ancienneté, après approbation du Conseil Communal.

3. Descriptif des coûts

97 APPLE MacBook Air 13" M1 8-Core 8Go/256Go	Fr.	104'663.00
Petit matériel : câbles, adaptateurs, etc.	Fr.	3'000.00
20 bornes wifi (1 par caisse-valise et remplacement chariots)	Fr.	1'000.00
16 valises et caisses de transport de remplacement	Fr.	12'800.00
Total intermédiaire	Fr.	121'463.00
./. Déduction 9% sur matériel APPLE (Fr. 104'663.00)	Fr.	9'420.00
	Fr.	112'043.00

4. Crédit demandé

Achat de matériel	Fr.	113'000.00
Fonds énergie 1%	Fr.	1'130.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr.	<u>1'130.00</u>
Total investissement	Fr.	115'260.00
Crédit demandé, arrondi à	Fr.	<u>115'000.00</u>

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 115'000.00 pour le renouvellement partiel de l'équipement informatique du cercle scolaire Bulle-Morlon.

Financement : Par emprunt de Fr. 115'000.00 auprès d'un organisme financier

Amortissement : 25% par année, dès 2023

Intérêts : 1.5 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire général

Jacques Morand

Raoul Girard